



## FRANCOPHONIE & CONFINS

Délégation Wallonie-Bruxelles, 274 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS

2 février 2012, 14h40

### **(DÉ)CONSTRUIRE LA FRANCOPHONIE UNIVERSITAIRE<sup>1</sup>**

MARC CHEYMOL

Coordonnateur  
Pôle francophonie universitaire  
Agence universitaire de la Francophonie

Sous un angle à la fois fédérateur et décalé, celui de la *francophonie universitaire*, je souhaiterais reprendre les thèmes que vous avez proposés dans l'argumentaire de ce colloque : « la francophonie institutionnelle », « francophonie des confins » ou « francophonie des lointains », fondée sur une « fraternité d'âme », et que vous caractérisez aussi comme « une francophonie fragile ». Le point de vue de la francophonie universitaire permet de les retrouver tous et de les aborder sous le jour de l'expérience vivante d'universités membres de l'AUF, dont je donnerai quelques exemples.

L'idée de la francophonie universitaire se construit depuis 50 ans, depuis la fondation de l'AUPELF-UREF, et se construit contre, c'est-à-dire tout contre, tout près, adossée à la francophonie institutionnelle, mais néanmoins distincte de celle-ci.

Elle s'en distingue, c'est la première évidence, par les acteurs qu'elle réunit : institutions, enseignants et étudiants de l'enseignement supérieur, alors que la francophonie institutionnelle, ainsi que cette francophonie des lointains que vous avez évoquée, s'adresse aux États, aux gouvernements, aux populations dans leur ensemble. Je vous propose de restreindre le sujet à la question de l'enseignement universitaire et de la recherche, mais aussi de la diffusion de leurs productions.

---

<sup>1</sup> Notre propos n'est pas iconoclaste. Il ne s'agit pas ici de détruire ou de mettre en pièces la francophonie, mais plutôt de la décrire en montrant comment elle s'est construite. Le titre présente la proposition écrite entre parenthèses, pour souligner que (dé)construire c'est aussi construire. Ce principe philosophique de la pensée contemporaine (depuis son utilisation par Heidegger et l'usage systématique qu'en a fait Jacques Derrida) invite à une démarche permettant de retrouver, dans les institutions comme dans les textes ou l'histoire, les postulats sous-entendus et les omissions que dévoilent ces objets eux-mêmes... Il s'agit pour nous de mettre à jour les modes de fonctionnement pour en faire apparaître les lignes de force, mais aussi les faiblesses, à partir d'une description approfondie fondée sur une connaissance intime, en empathie avec l'objet déconstruit, ainsi reconstruit. On s'attachera à montrer comment s'est construite la francophonie universitaire et quels éléments permettent, dans le contexte actuel, de poursuivre cette construction par essence toujours inachevée, et sans cesse remise en cause.

La francophonie universitaire se différencie de la francophonie institutionnelle, en deuxième lieu, par son extension géographique : alors que la francophonie institutionnelle se définit par le regroupement de pays, sur une base volontaire, qui y ont été acceptés tandis que d'autres ne le sont pas, la francophonie universitaire se fonde sur la reconnaissance de la langue parlée par les utilisateurs, ce qui l'amène à avoir une assise très forte dans des pays qui ne sont pas membres de la Francophonie pour des raisons historiques ou politiques (comme l'Algérie, Israël ou le Brésil), mais qui en font bien partie si l'on se fonde sur des critères linguistiques, sociaux ou sociolinguistiques.

La francophonie universitaire se démarque enfin par une démarche réflexive qui l'amène à « penser la francophonie », si je puis dire, donc à analyser, à débusquer ce qui est implicite, à apporter une vision critique, bref à introduire, intellectuellement, la liberté critique, l'insolence - prise au sens étymologique : une remise en cause de ce qui est *solens*, ce que l'on a l'habitude de faire ou de dire, ce qui est ordinaire, habituel, voire conformiste ou sclérosé dans l'idée conventionnelle de francophonie.

Cependant la construction de la francophonie universitaire reproduit des caractéristiques, des habitudes ou des implicites de la francophonie institutionnelle.

La francophonie universitaire s'est construite, en grande partie, sur un triple risque qui la menace plus gravement que les dangers que l'on évoque habituellement, par exemple les difficultés économiques structurelles des pays qui la constituent ou le développement hypertrophié d'autres langues dans la mondialisation :

- le premier risque est celui d'une marginalisation *territoriale*, car elle valorise le centre, source de moyens financiers et de savoirs ;
- le deuxième, celui d'une marginalisation *disciplinaire*, car elle s'attache surtout, par tradition, aux départements de français et de littérature ou à la formation des professeurs de langue ;
- le troisième, celui d'une marginalisation *linguistique*, car elle privilégie le français aux dépens des autres langues.

Le défi consisterait donc à construire une francophonie universitaire qui ne serait pas fondée sur des régions, des territoires, des centres ou des *confins* (des frontières ou des marges) - ni géographiques, ni disciplinaires, ni linguistiques.

Je vous propose d'examiner ces trois marginalisations, ces trois manières de « confiner » la francophonie, en illustrant mes propos, qui peuvent apparaître de prime abord quelque peu abstraits, par la description d'activités qui tentent d'apporter une réponse à ce triple pari, comme le réseau des départements universitaires de français, la charte de la politique linguistique universitaire, la dynamique du français dans le multilinguisme, l'appui aux formations de formateurs, la promotion de la publication scientifique en français...

### **1) La marginalisation territoriale: l'enclos, ses confins et ses lointains**

La francophonie ne parvient pas à se défaire d'une représentation géographique qui réunit autour d'un *centre* -- d'où proviennent les budgets et les solutions de tous les problèmes, où siège le pouvoir, qui est le but ultime de toutes les ambitions, même intellectuelles -- des pays considérés comme *périphériques*. C'est le syndrome de la

*toile d'araignée* que la Francophonie hérite de la France, de l'hexagonalité de la France, qui provient elle-même de Louis XI. La structure financière de la Francophonie à cet égard, même universitaire, continue à être archaïque et à représenter, *volens nolens*, un schéma transmis depuis la colonisation. Plus de 87 % des contributions des États au budget de l'AUF proviennent de la France; 99,75 % des contributions des États viennent du Nord (donc un peu plus de 12% seulement des pays du Nord hors France) et 0,25 % viennent du Sud<sup>2</sup>. Le siège de l'Organisation internationale de la Francophonie est à Paris, et celui de l'Agence universitaire, à Montréal. Malgré les discours et les efforts faits pour la contrecarrer, la dure loi de la fuite des cerveaux continue de sévir sous des formes variées. Si ouverte qu'elle soit, la francophonie a toujours implicitement un centre, qu'il soit d'ordre historique, l'épopée des « pères fondateurs », d'ordre chronologique, le mythe de l'antériorité, ou d'ordre affectif, la métaphore du « cœur ».

Au niveau des représentations, ce qui imprègne l'idée reçue de la francophonie, c'est toujours, même si cela reste tacite, l'excellence des universités du Nord, d'où la circulation univoque des boursiers vers le Nord, vers le centre (la France, évidemment) qui apparaît aussi comme le « cœur » de la francophonie parce que, comme je l'ai lu dans les documents du colloque, et c'est vrai, « *les régions proches du cœur francophone de l'Europe occidentale (confins' au sens propre) ne sont que rarement perçues comme zones de francophonie en danger.* » Près du cœur, c'est parfois loin des yeux.

Un tel réductionnisme a aussi des raisons objectives ou scientifiques : le savoir s'étant déployé au Nord, dans des universités qui ont capté, et continuent encore plus de le faire, les meilleurs esprits, il n'est pas étonnant que le niveau de ces établissements soit meilleur qu'au Sud. C'est lorsqu'on trouve un centre de recherche ou un laboratoire du Sud aussi innovant et performant que ceux du Nord, que l'on s'étonne.

Or l'espoir des fondateurs de l'AUF consistait déjà, de manière prophétique, à envisager de renverser cette tendance qui se nourrit d'elle-même, le fait que les meilleurs enseignants et chercheurs du Sud soient aspirés par le Nord ayant pour effet de renforcer constamment l'excellence du Nord et son pouvoir d'attraction. Il s'agissait déjà, en réunissant dans une même association les établissements du Sud et du Nord, de favoriser les échanges dans les deux sens, voire transversalement, entre différents points du Sud.

Le principe retenu est celui de la *vie associative*, dans lequel tous les associés sont sur le même plan, aucun n'étant *a priori* plus central que l'autre. Il permet de travailler en réseau dans une structure qui, pour employer une métaphore, est celle du rhizome plus que la racine, et je me plais à citer ici Édouard Glissant, car cette pensée du rhizome me semble une source d'inspiration pour la francophonie universitaire :

La racine est unique, c'est une souche qui prend tout sur elle et tue alentour ; [...] le rhizome [...] est une racine démultipliée, étendue en réseaux dans la terre ou dans l'air, sans qu'aucune souche y intervienne en prédateur irrémédiable. La notion de rhizome maintiendrait donc le fait de l'enracinement, mais récuse l'idée d'une racine totalitaire. La

---

<sup>2</sup> Par rapport au budget total de l'AUF (hors biens et services à titre gratuit, comme les installations ou les personnels mis à disposition par les universités du Sud, mais aussi du Nord), ces contributions représentent : France 64,33 %; autres États et gouvernements du Nord (Belgique, Canada, Nouveau Brunswick, Ontario, Québec, Suisse) 9,6 %; pays du Sud (Cameroun, Liban, Mali) 0,18 %

pensée du rhizome serait au principe de ce que j'appelle une poétique de la relation, selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport à l'autre.<sup>3</sup>

L'architecture des réseaux agissant à plusieurs niveaux et selon des inter-réactions permanentes (réseau d'établissements membres institutionnels, réseaux institutionnels, réseau des chercheurs, réseau de départements universitaires de français), ne doit pas être par sa complexité un obstacle à leur efficacité, mais au contraire l'avantage qui leur permet de répondre la diversité des situations et des disciplines d'enseignement et de recherche, et de se positionner dans le développement de nouveaux savoirs.

L'extension de l'AUF, qui a atteint aujourd'hui 781 membres dans 94 pays, avec des universités énormes dont les effectifs se comptent en centaines de milliers d'étudiants et aux budgets considérables, en Chine, en Inde, au Brésil, etc., rend caduc le schéma archaïque. C'est cette francophonie-là que nous avons à construire et les anciennes recettes ne sont plus de mise.

Ainsi, il faut d'abord sortir, me semble-t-il, de l'idée de territoire. Le concept de territoire, défini non simplement comme un espace, mais comme *une appropriation de l'espace*<sup>4</sup> a été creusé par les sciences humaines récentes, en particulier dans le livre, fondamental, d'Augustin Berque qui propose de remplacer la notion de lieu par celle d'*écoumène*, défini comme « demeure de l'être de l'humain »<sup>5</sup>, non seulement comme un espace cartographiable (*topos*), mais aussi comme un lieu existentiel (*khôra*) exprimant la relation entre l'homme et son territoire, autrement dit la géographicité de l'être.

Déjà Rousseau avait bien signalé le lien entre le sentiment de propriété et le geste de tracer une limite autour d'un territoire, qui crée aussitôt des frontières, des confins, des marges.

Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisait de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ! »<sup>6</sup>

Dans le milieu universitaire, en particulier, les fruits sont à tous et la terre devrait n'être à personne. Pourtant, cette idée de propriété apparaît souvent avec une force qui transforme le savoir, la recherche, et les langues, en enjeux de pouvoir fondés sur des

---

<sup>3</sup> Glissant reprend Gilles Deleuze et Félix Guattari (*L'Anti-Édipe*, Paris, Minuit, 1972 ; Paris, Minuit, *Mille Plateaux*, 1980) dans *La poétique de la Relation*, p. 23 : « La racine est unique, c'est une souche qui prend tout sur elle et tue alentour ; ils lui opposent le rhizome qui est une racine démultipliée, étendue en réseaux dans la terre ou dans l'air, sans qu'aucune souche y intervienne en prédateur irrémédiable. La notion de rhizome maintiendrait donc le fait de l'enracinement, mais récuse l'idée d'une racine totalitaire. La pensée du rhizome serait au principe de ce que j'appelle une poétique de la relation, selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport à l'autre. » Voir aussi *La cohée du Lamentin*, Gallimard, 2005, p. 232, etc.

<sup>4</sup> « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire. » (Guy Di Méo, *Les territoires du quotidien*, 1996). Nous soulignons.

<sup>5</sup> Augustin Berque, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Massin, 1999, p. 14.

<sup>6</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, 1755

notions d'identité, de nationalités, de rivalités *et de territoires* : propriété des sujets, des méthodes, des auteurs, etc.

Dans le domaine de la francophonie, Michèle Gendreau-Massaloux a bien marqué, dès 2005, les risques liés à ces notions concurrentes :

Lorsque l'on réfléchit à la notion d'identité et de territoire en termes de développement multilatéral, si l'on veut mettre en pratique la solidarité des États et suivre le mouvement qui amène la Francophonie des États, comme elle l'a fait dans les derniers sommets, à réaffirmer certains axes autour desquels elle est lisible et se propose de demander aux autres opérateurs – comme l'Agence universitaire de la Francophonie – une programmation en phase avec ses orientations, on se rend compte que ni la notion d'identité ni la notion de territoire ne peuvent se définir simplement comme des exigences d'identification ou de territorialisation. Il n'y a pas d'identité qui se construit sans se confronter à une altérité. Il n'y a pas de territoire qui se délimite sans que des ouvertures doivent y être aménagées afin de permettre l'apport d'autres territoires. Il ne peut y avoir de réseaux sans un contact permanent, dans le respect de leur spécificité puisqu'il faut évidemment que chacun garde et protège son identité, avec ce que peuvent leur apporter d'autres réseaux. *La seule règle qui garantisse non seulement la tolérance et le dialogue, mais aussi la science, c'est le croisement des identités et le passage des frontières entre les territoires.*<sup>7</sup>

Pour entrer dans cette francophonie universitaire, le Français doit cesser d'être français, le Québécois doit cesser d'être québécois, le Sénégalais sénégalais : il faut mettre le drapeau en berne, baisser pavillon. Sinon, on ne joue pas le jeu. Ce n'est pas en brandissant un étendard que l'on avance ou que l'on sert son pays, c'est en creusant son propre sillon et en l'offrant en partage.

La francophonie universitaire se construira donc en ouvrant un espace de réflexion dans le cadre des *réseaux*, lieu de passage et de croisement entre les identités et entre les territoires, comme par exemple dans le domaine de recherche *Littératures au Sud*<sup>8</sup> ou à l'occasion de colloques soutenus sur un plan régional<sup>9</sup> ; en proposant des bourses ou des mobilités en majorité Sud-Sud<sup>10</sup> ; en valorisant les centres d'excellence ou les programmes de coopération scientifique inter-universitaire du Sud<sup>11</sup>.

Du territoire au sens propre, passons au territoire au sens figuré.

## 2) La marginalisation disciplinaire

Il s'agit là de l'enfermement de chacun dans sa spécialité, le noyau dur, la pureté disciplinaire, l'axe noble de chaque domaine d'étude. Il en a été ainsi pendant

<sup>7</sup> Michèle Gendreau-Massaloux, *Dans l'action*, AUF 2006, p. 366. Nous soulignons.

<sup>8</sup> Marc CHEYMOL (sous la dir.), *Littératures au Sud*, Préface de Bernard Cerquiglini, Postface de Souleymane Bachir Diagne, ÉAC-AUF, 2009, 256 p., cf. <http://www.savoirsenpartage.auf.org/ressources/6012/>.

<sup>9</sup> « Colloque *Cultures et Littératures aux Suds* (Rabat et Kénitra, octobre-novembre 2011 – Colloque *Francophonies d'Europe, du Maghreb et du Machrek* (Bruxelles, novembre 2011) », cf. *Le français à l'université*, no 4, 2011, <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=539>.

<sup>10</sup> En 2011 l'AUF a accordé 1431 bourses et mobilités Sud-Sud, soit plus de 50 % du total, (bourses Sud-Nord 999 soit 35,6 %; bourses Nord-Sud 377 (13,4 %).

<sup>11</sup> Sur une centaine de PCSI près de 68 % étaient au Sud (2011) : Afrique centrale 9, Afrique de l'Ouest 9, Asie-Pacifique 6, Caraïbes 3, Europe centrale et orientale 12, Maghreb 10, Moyen-Orient 11, Océan Indien 7.

longtemps des études littéraires dans les cursus de français, comme du Siècle d'Or pour les hispanistes ou des langues anciennes pour les lettres dites classiques.

Les départements d'études françaises, longtemps exclusivement tournés vers Lamartine, Victor Hugo et Corneille, ne se sont ouverts que récemment à la didactique, à la didactique de la littérature, et plus récemment encore à des disciplines annexes : édition, industries culturelles, etc., pourtant susceptibles d'apporter à leurs diplômés des débouchés plus nombreux.

Devant la crise d'effectifs, pouvant conduire jusqu'à les fermer, devant la crise de débouchés, devant la crise de crédibilité qu'ils affrontent face aux autres départements de leurs universités, il semble possible de construire une francophonie universitaire en soutenant des tentatives de modernisation de leurs curricula, une diversification de leurs débouchés, même si l'on a parfois l'impression que certains préféreraient disparaître plutôt que remettre en cause leurs manières de travailler. Pourtant il existe des exemples de pratiques d'ouverture réussies, comme le département d'études françaises de l'Université de Hanoï<sup>12</sup> ou les départements d'universités du Moyen-Orient qui ont répondu à l'appel d'offre de Soutien à la francophonie universitaire (SOUFI)<sup>13</sup>.

En favorisant la constitution de collèges doctorales, d'Instituts d'Études Avancées ou d'Instituts des Hautes Études Francophones, on parviendra à encourager les études sur la francophonie dans une perspective pluridisciplinaire.

### **3) La marginalisation linguistique: la hantise de Babel**

La perte de l'unité, assimilée à une perte de pureté originelle, imprègne le mythe de Babel. De fait, Babel sanctionne un péché: celui de vouloir s'attribuer un pouvoir démesuré. L'homme, trop bon élève, en a tiré le sentiment confus qu'il fallait revenir à la pureté, à l'unité linguistique. Que la multiplicité des langues l'empêcherait en effet de se développer. Tous les arguments en faveur de l'adoption de l'anglais langue unique vont dans ce sens : elle permettrait d'augmenter la compétitivité, d'améliorer les rendements, de gagner du temps ; elle faciliterait le progrès. Ces arguments sont en quelque sorte l'envers de Babel, la leçon, ou la conclusion à tirer, du châtement de Babel.

Pourtant cela ne va pas de soi. Par exemple, un article récent du *Monde de l'Économie*<sup>14</sup> mettait en évidence la perte de compétitivité que l'adoption de la langue unique avait créée dans les entreprises.

---

<sup>12</sup> Document Réunion consortium Valofrase.

<sup>13</sup> Quatre projets SOUFI en cours : la filière professionnalisante francophone « Langues Appliquées » au sein de l'Université d'Alexandrie; le diplôme universitaire « Langues vivantes appliquées aux métiers de l'économie » à l'Université Saint Esprit de Kaslik; le master professionnel « Métiers du livre », implanté à la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth; le master « Négociation commerciale internationale » à l'Université Libanaise.

<sup>14</sup> Julie Battilana, "Imposer l'utilisation d'une langue de travail unique n'est pas sans risque", *Le Monde Économie*, Paris, 23 janvier 2012. [http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/23/imposer-l-utilisation-d-une-langue-de-travail-unique-n-est-pas-sans-risque\\_1633138\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/23/imposer-l-utilisation-d-une-langue-de-travail-unique-n-est-pas-sans-risque_1633138_3232.html). Une enquête « Changements organisationnels et information » réalisée en 2006 par le Centre d'Études de l'emploi (CEE) publiée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France allait déjà dans ce sens : *Le français une langue pour l'entreprise*, Paris, DGLFLF, coll. « Rencontres », 3-4.12.07, pp. 15-20.

D'autre part, un ensemble de travaux sur les rapports entre langue et économie met en évidence les fonctions du capital multilingue dans la production de richesses.

L'état plurilingue du monde, nous le savons aujourd'hui, est une constante plastique qui épouse les rapports géopolitiques de puissance et d'influence. La langue française, à la fois langue internationale et nationale, langue d'adoption, langue d'éducation et langue première, langue privilégiée ou de partage, constitue une somme d'expériences partagées par des individus et des institutions. Leur analyse permet de comprendre, de construire et de proposer des actions multilingues intégrées.

Les universités membres de l'AUF ne sont toutefois pas au même niveau de compétitivité, ni toutes dans l'acceptation du schéma mercantile du monde ; certaines mêmes souhaiteraient peut-être des solutions alternatives permettant de s'en affranchir, et il reviendra à l'AUF de les aider si elles le souhaitent.

La valorisation de la langue française, langue internationale et nationale, langue d'adoption, langue d'éducation et langue première, langue privilégiée et langue dominée, dans la production, la diffusion et l'enseignement des connaissances ne peut être isolée de la mise en valeur de langues partenaires dans chacune de ces situations, avec lesquelles elle établit un rapport de force nécessaire à la critique active du monolinguisme, « langue de l'Autre »<sup>15</sup>, quel qu'en soit le dominant conjoncturel, local et/ou international.

L'Agence universitaire de la Francophonie a connu ces dix dernières années un taux de progression de ses adhérents et d'élargissement de ses « frontières », frontières d'abord linguistiques, qui révèle combien les enjeux de l'internationalisation de la production, de la diffusion et de l'enseignement des connaissances sont articulés à l'ouverture d'un monde entré dans une phase d'achèvement de sa mondialisation. Globaux et locaux, ces enjeux soumettent les universités, les enseignants-chercheurs et étudiants à des tensions entre uniformité et diversité, entre monolinguisme et multilinguisme de leurs activités.

On doit considérer le plurilinguisme comme lié à l'état réel du monde et comme le meilleur garant de l'efficacité dans la production, la diffusion et l'enseignement des connaissances. Le multilinguisme dans les activités scientifiques doit être défendu et développé, en tant que l'un des facteurs essentiels de l'innovation scientifique. La promotion du multilinguisme doit inclure les langues capables de porter l'innovation scientifique, à différents niveaux : local, régional, international.

La promotion du multilinguisme est à la mode<sup>16</sup>. C'est la réponse moderne au défi de Babel<sup>17</sup>, qui donne sa place au français dans le multilinguisme international (et aussi sa place, pas toute la place, à l'anglais). Mais c'était déjà l'espoir des fondateurs de l'AUF, que de réunir dans une même association les établissements « *partiellement* et *entièrement* de langue française ».

Une francophonie universitaire s'est construite depuis par la mise en réseau des départements universitaires de français, y compris dans les universités dont le français

---

<sup>15</sup> Jacques Derrida, *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996.

<sup>16</sup> Claude Hagège, *Contre la pensée unique*, Paris, Odile Jacob, 2012, est un plaidoyer pour le multilinguisme.

<sup>17</sup> P Zumthor, *Babel ou l'inachèvement*, Paris, Le Seuil, 1997. Il faut continuer à construire Babel, symbole de l'inachèvement.

n'était pas la langue d'enseignement, par le maillage des chercheurs et des enseignants chercheurs dans des réseaux thématiques puis largement pluridisciplinaires, et s'appuie aujourd'hui sur des actions visant à renforcer à la fois le bilinguisme dans l'éducation de base, l'intercompréhension entre langues affiliées, la politique linguistique des universités dans l'enseignement, la recherche et la vie universitaire, et la publication et l'indexation des travaux universitaires en français et dans d'autres langues. En voici quelques exemples.

### *1. Les langues à l'école*

La participation des universités à l'initiative ELAN-Afrique (École et langues nationales) qui vous a été présentée ce matin, associe des experts en didactique et en formation de formateurs aux actions entreprises sur le terrain par les États membres de l'Initiative.

Elle pourrait s'assortir d'un plaidoyer pour promouvoir le multilinguisme dans l'enseignement de base sous d'autres aspects, en particulier, pour que dans chacun des pays de la Francophonie, et même dans les autres, les politiques éducatives permettent à chaque élève, au cours de sa scolarité obligatoire, d'avoir accès à un enseignement de 2 langues vivantes étrangères, avec des profs de qualité et des ressources numériques interactives. Selon des dispositifs propres à chaque État, les systèmes éducatifs nationaux pourraient inclure des séjours d'immersion dans chacun des pays dont les élèves apprennent la langue.

### *2. L'intercompréhension*

C'est la francophonie universitaire qui a été à la base du développement de méthodes de formation à l'**intercompréhension des langues latines**. L'intercompréhension est une pratique naturelle très ancienne dans la communication, fondée sur un double principe. D'une part, chacun parlant sa langue, son expression est plus précise et maîtrisée. D'autre part, la compréhension d'une langue étrangère est une compétence plus rapidement accessible que la production de cette langue, et facilement élargie à diverses langues. L'intercompréhension, devenue un secteur de pointe en didactique des langues, est un levier important de promotion du multilinguisme et d'élargissement de l'enseignement des langues à tous les secteurs d'activité scientifique et économique. Depuis dix ans, les outils disponibles pour l'intercompréhension, surtout entre les langues affiliées (entre les langues romanes, mais aussi entre langues slaves, entre langues germaniques, voire entre certaines langues asiatiques) se sont considérablement développés dans les espaces sociaux-éducatifs, relayés par les institutions de la Francophonie (AUF et OIF) dans le cadre des Trois espaces linguistiques (francophone, lusophone, hispanophone : plan d'action commun décidé à Lisbonne en 2008, renouvelé à Madrid en 2011), mais sans mise en valeur ni intégration dans les systèmes éducatifs.

### *3. La politique linguistique universitaire*

La francophonie universitaire est aussi à construire en favorisant l'explicitation des politiques linguistiques par les établissements d'enseignement supérieur. L'énoncé d'une politique linguistique universitaire permet de valoriser les points forts de la langue française comme composante du capital linguistique de l'enseignement



supérieur et de la recherche, et de définir la place donnée au français – et à d'autres langues et pourquoi ? – dans l'enseignement, dans la recherche, dans les publications. Ainsi, elle pourrait viser, dans les universités membres de l'AUF et même les autres, à développer ou créer des centres de langue proposant des services interactifs de haut niveau, des modules d'intercompréhension entre langues romanes, et de l'auto-apprentissage. Elle pourrait favoriser la création, le développement avec l'appui des chercheurs, experts linguistes et didacticiens, d'IUFM-IT aux métiers de l'interprétariat et de la traduction, métiers encore peu reconnus et trop peu pratiqués dans les pays membres de la francophonie.

#### 4. La publication en français et dans d'autres langues

A un autre niveau, la francophonie universitaire se doit de mettre en place une valorisation de la publication de la production scientifique en français et dans les autres grandes langues de production et d'innovation scientifique, par l'élaboration d'outils de référencement (index de citations) et d'annotation francophones, en partenariat avec les institutions d'enseignement et de recherche des pays francophones et les autres indexations existantes (en espagnol, par exemple), permettant de fédérer et de valoriser la production scientifique en français, en complément des outils propres à d'autres aires linguistiques. Un projet qui vise « l'Indexation, le Développement et l'Évaluation (de la recherche) Francophone pour l'Innovation et la Communication Scientifiques » (IDEFICS) a été mis en place pour l'élaboration d'un prototype qui sera présenté au Forum mondial de la langue française à Québec en juillet prochain et au Sommet des Chefs d'État et de gouvernements à Kinshasa en octobre, et dont une étape ultérieure consistera à construire un partenariat élargi avec les bailleurs privés et publics, avec les agences d'évaluation de la recherche dans les pays francophones et avec des bases d'indexation dans d'autres langues (espagnol, anglais, chinois).

### Conclusion

Au sens propre comme au sens figuré, au sens géographique comme au sens thématique ou disciplinaire, et au sens linguistique, la francophonie ne peut se construire qu'en traversant les frontières, tant extérieures qu'intérieures.

C'est un pari, car l'homme est un être de territoire. L'être humain, comme tout animal, est porté spontanément à définir et à défendre un territoire de chasse. S'attendre à ce qu'il parvienne à adopter d'autres comportements revient peut-être à exiger de lui une forme particulière d'éthique et de civilisation, ce qui est probablement illusoire. Mais cet espoir fait vivre, justement, la francophonie universitaire. Il doit nous amener en tout cas à une certaine humilité, et à éviter l'imprudence de revendiquer des "valeurs" qu'il n'est pas si facile d'observer. Il vaudrait mieux admettre que cet effort ne va pas de soi et qu'il suppose même une grande force de volonté. Mais qu'en tout cas il vaut la peine d'être tenté.

Pour conclure, j'aimerais puiser mon inspiration dans l'aphorisme célèbre de Miguel Torga : « L'universel, c'est le local moins les murs »<sup>18</sup>, c'est-à-dire sans limite, et donc sans confins :

<sup>18</sup> *L'universel, c'est le local moins les murs*, titre donné à la traduction française d'*Tras-os-Montes* (William Blake & Co., Bordeaux, 1986, 1994, 32 pp.) : « *O universal é o local sem muros* » (Miguel Torga, *Diário XV*, 1990).

« Toutes les cultures sont riches de leurs spécificités mais elles doivent partager leurs expériences, ouvrir leurs portes, abattre les murs, être universelles sans jamais perdre pour autant leur identité »<sup>19</sup>

L'horizon d'une francophonie universitaire respectant ces principes retrouverait le sens même de l'université, et de la francophonie.

La pratique de la francophonie se doit d'abord d'*intégrer* les confins.

Je vous remercie.

**Pour citer ce texte :** CHEYMOL, Marc, (2012), « (Dé)construire la francophonie universitaire », In : Journée d'étude « Francophonie et confins », 2 février 2012, Délégation Wallonie-Bruxelles, Paris. En ligne : <http://eprints.aidenligne-francais-universite.auf.org/656/>

---

<sup>19</sup>

*La Création du monde*, « Sixième jour » (*A criação do mundo- O Sexto dia*), 1981. Nous soulignons.